

N/REF : 28/01/2026 14H22 C:001047 I:23673
V/REF : INT7021680
V/Email reçu le Mercredi 28/01/2026 à 14H22

SELON DEVIS N° 6010030

SDC 'Bella vita'
C/O LAMY LYON SYNDIC VAISE I
32 RUE JOANNES CARRET
TSA 50903
69338 LYON CEDEX 09

IMMEUBLE : BELLA VITA
344-346 ROUTE DE GENAS
2 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE
69500 BRON

Saint Priest, le 05 Février 2026

ADRESSE : ALLEE - CONTACT M. DJEBBAR TEL 0630153904 RDC
Motif de la demande : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°6010030 DU 20/01/2026
D UN MONTANT DE 395 EUROS HT
Donneur d'ordre : Mme A. BARBIER

NATURE DE L'INTERVENTION :

=====

TRAVAUX REALISES LE 02/02/2026 :
APRES AUGMENTATION DE LA TEMPERATURE DU RESEAU DE CHAUFFAGE PAR LA SLET
CONTROLE DU RESEAU EN DALLE PAR PASSAGE DE LA CAMERA THERMIQUE - AUCUNE
ANOMALIE CONSTATEE NOTAMMENT AU NIVEAU DE LA NOURRICE CHAUFFAGE.
EN L'ETAT IL N'EST PAS POSSIBLE DE FAIRE UNE RECHERCHE DE FUITE A PARTIR
DE LA NOURRICE CAR LE PER EST CLIPSE NON DEMONTABLE POUR RAJOUTER LES
VANNES D'ISOLEMENT.
AFIN DE POURSUIVRE LA RECHERCHE DE FUITE, NOUS VOUS PROPOSONS UN DEVIS
POUR LE REMPLACEMENT DE LA NOURRICE CHAUFFAGE DEPART/RETOUR.

COMMENTAIRES : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 04/02/26 à 07H20 alexia.barbier@nexity.fr
MP LCOMPTER Email envoyé le 04/02/26 à 07H20 Mr A. LEGROS
CB TT EMAIL ENVOYÉ LE 20/01/26 A 19H06 MME A. BARBIER
MP TT EMAIL ENVOYÉ LE 20/01/26 A 06H50 MR A. LEGROS

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	395,00	395,00



La gestion complète de
tous vos circuits d'eau

- RECHERCHE DE FUITES
- RÉPARATION DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET MISE EN CONFORMITÉ DÉBOUCHAGE, POMPAGE ET ENTRETIEN DE RÉSEAUX
- RÉNOVATION D'INSTALLATIONS PLOMBERIES SANITAIRES

FACTURE N° 6020008

TOTAL H.T.	395,00
T.V.A. a 10,00%	39,50
TOTAL T.T.C.En EURO	434,50

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Lamy Lyon Syndic Vaise I
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903
69338 LYON CEDEX 09
Téléphone 04.72.74.50.20 - Justificatif 04.78.24.86.07
Société LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN 487530099
RCS Paris 487530099-Carte pro T G S PT CPI
75012015000001224
délivrée par la CCI Paris Île de France - Garanties
financières CEGC, 59 av Pierre Mendès France 75013 PARIS

Votre interlocuteur

M. LEGROS artem
Téléphone 0472745032 - Justificatif
Email : Artem.LEGROS@lamy-immobilier.fr

Adresse principale de l'ensemble immobilier

BELLA VITA
344/346 ROUTE DE GENAS
2 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE
69500 BRON

Nos références :

INT7021680/MS171696/IM135292/FU 147428

DEMANDE D'INTERVENTION

INT7021680

à joindre à la facture

LYON , le 28/01/2026
SOLYDEC
3 RUE MAURICE AUDIBERT
69800 ST PRIEST

Facture à établir à l'ordre suivant

Syndicat de copropriété BELLA VITA
C/° Lamy Lyon Syndic Vaise I
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903 69338 LYON CEDEX 09

Taux de TVA applicable : 10.00%

Envoi de la présente : Justificatif 04.78.75.61.08 (nombre de pages : 3) - Téléphone 04.72.78.88.78

Nature de l'intervention demandée	Lieu de l'intervention
Messieurs, En notre qualité de Syndic de la résidence référencée, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les diligences suivantes : Objet : Recherche de fuite - logement DJEBBAR Descriptif : Bonjour, Nous validons le devis ci-joint. En vous remerciant,	Bâtiment : Escalier : Adresse : 344/346 ROUTE DE GENAS 2 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE 69500 BRON Appartement : Etagé : Occupant(e) : Codes d'accès : CLE 4284 ou CLE 2657
Date maximum d'intervention : 02/02/2026	
Avertissements : toute facture non accompagnée du présent ordre de service et/ou non conforme aux prescriptions mentionnées sera retournée. Toute intervention de sous-traitance est interdite, sauf accord express du maître d'ouvrage ou de son mandataire formalisé conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1975. Délais de règlement : Immédiate	Contact sur place : Tél. : Horaires :

M. LEGROS artem